

# 1955



MINI  
MAG

n°13

MAI 2017

\* une publication de la commune de Chamoson

## invitation

aux assemblées bourgeoise et primaire  
**lundi 19 juin 2017 à 19h et 19h30**



photo l'ambassade

# convocations

## **L'assemblée bourgeoisiale de Chamoson**

est convoquée le lundi 19 juin 2017 à 19h, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant:

- 1 Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 20 février 2017
- 2 Comptes de la bourgeoisie 2016
- 3 Rapport de l'organe de contrôle
- 4 Approbation des comptes 2016
- 5 Divers

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2016 de la Bourgeoisie peuvent être consultés par chaque bourgeoise et bourgeois, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8h à 12h) au greffe communal, et ce jusqu'à la date de l'assemblée.

Chamoson, le 26 mai 2017  
*L'administration bourgeoisiale*

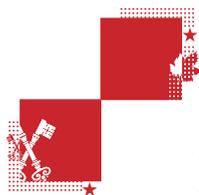
## **L'assemblée primaire de la commune de Chamoson**

est convoquée le lundi 19 juin 2017 à 19h30, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant:

- 1 Procès-verbal de l'assemblée primaire du 20 février 2017
- 2 Comptes de la municipalité 2016
- 3 Rapport de l'organe de contrôle
- 4 Approbation des comptes 2016
- 5 Présentation résultats enquête «Quel centre pour Chamoson?»
- 6 Divers

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2016 de la Municipalité peuvent être consultés par chaque citoyenne et citoyen, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8h à 12h) au greffe communal, et ce jusqu'à la date de l'assemblée.

Chamoson, le 26 mai 2017  
*L'administration communale*



- 03 convocation aux assemblées bourgeoisie et primaire
- 05 éditorial
- 06 commentaire sur les comptes 2016
- 07 comptes 2016 de la commune
  - 07 aperçu du bilan
  - 08 aperçu du compte administratif
  - 10 compte selon les tâches
  - 11 compte selon les natures
  - 12 endettement, dette nette par habitant
- 13 population, évolution 2007-2016
- 14 comptes 2016 de la bourgeoisie
  - 14 aperçu du bilan
  - 15 aperçu des comptes
- 16 autorités, conseillers communaux et dicastères
- 17 association | amicale des pompiers
- 18 cours d'eau | travaux
- 20 mérites sportifs et culturels 2016
- 22 information | sondage centre du village



photo Denis Emery

### C'est le moment des comptes et il y a de bonnes nouvelles!

Chères citoyennes, chers citoyens,

Cette édition du 1955 est l'occasion d'évoquer les derniers résultats de la législature 2013-2016.

La comparaison avec les chiffres de l'année 2015 est rendue plus difficile en raison de la transaction de vente du cycle d'orientation de Conthey contre l'achat du CO de Leytron. Pour la deuxième année consécutive, c'est en bonne partie la santé économique des personnes morales qui nous permet de boucler avec un joli excédent de revenus. Nous poursuivons ainsi notre effort de désendettement.

Une période d'importants investissements routiers se termine, à laquelle vient s'ajouter le coût de la crue orageuse de juillet passé (voir page 18). Feux de forêts, crues, gel... la nature est particulièrement forte sur notre territoire et cette réalité est et reste au cœur de nos préoccupations.

Nous avons également investi dans notre personnel tant en terme d'organisation (cahier des charges, sécurité au travail) que de mise à niveau raisonnable des rémunérations en comparaison régionale. Ce capital humain ne doit pas être négligé. Notre commune grandit et nous devons vous fournir de plus en plus de prestations spécialisées et de qualité avec un personnel fidélisé.

En décembre dernier, vous avez découvert le résultat du concours d'architecture au sujet de la nouvelle école sur le site de la salle polyvalente. D'ici août, une nouvelle assemblée primaire sera convoquée; vous pourrez ainsi examiner les détails du projet et décider de cet investissement.

Ces douze prochains mois seront chargés en rencontres citoyennes (nouveaux règlements, périmètre d'urbanisation LAT, etc.).

Le nouveau Conseil est au travail afin de relever ces défis. Il se réjouit de pouvoir bientôt en débattre avec vous.

Claude Crittin, *Président*

# commentaire

sur les comptes 2016

Conformément à l'article 7 al. 1 de la loi sur les communes du 5 février 2004, le Conseil communal a le plaisir de vous présenter les comptes 2016 de la commune. Ces comptes, soumis à votre approbation, ont été présentés à l'organe de contrôle prévu par la loi et le Conseil communal les a approuvés lors de sa séance du 9 mai 2017.

Afin de présenter une situation financière claire et transparente, les comptes 2016 ont été tenus conformément à l'ordonnance sur la gestion financière avec un plan comptable harmonisé et une comptabilité analytique.

La présentation des comptes respecte les dispositions de la loi sur les communes du 5 février 2004 et de l'ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004. Nous vous transmettons, avec ces pages, différents tableaux et graphiques sur le bilan, le compte de fonctionnement et le compte d'investissements.

L'exercice 2016 présente une marge d'auto-financement de Fr. 4'762'237.83. Elle permet de couvrir les amortissements comptables ordinaires de l'exercice de Fr. 2'316'768.14 et les amortissements complémentaires de Fr. 2'121'820.00. **Le bénéfice de l'année se monte ainsi à Fr. 323'649.69.**

Après le paiement des dépenses nettes d'investissements pour Fr. 4'135'124.09, l'exercice 2016 présente une diminution de dette de Fr. 586'139.14. **Ce résultat financier porte l'endettement net à Fr. 15'720'671.38.**

**L'endettement net moyen par habitant des deux dernières années de Fr. 4'544.00 est considéré comme mesuré. L'endettement net par habitant à fin 2016 est en diminution et se monte à Fr. 4'383.00.**

Cet exercice est sensiblement touché par les conséquences du changement de cycle d'orientation. La Commune a en effet réalisé un gain comptable de plus de 2 millions en vendant sa participation au CO Derborence. Comme elle a, dans le même temps, pris une participation dans le CO de Leytron, le Conseil a décidé d'utiliser le résultat extraordinaire de la vente du CO Derborence pour amortir de manière exceptionnelle la participation au CO de Leytron.

L'incidence comptable est ainsi neutralisée (bénéfice sur vente = amortissement complémentaire). Par la neutralisation du bénéfice extraordinaire, le résultat du compte de fonctionnement reflète une situation ordinaire pour la commune. Par contre, la marge d'autofinancement ordinaire est augmentée de l'amortissement supplémentaire réalisé pour atteindre un record à Fr. 4'762'237.83.

Nous précisons, que les détails des comptes de fonctionnement et d'investissements sont à disposition au greffe communal et sur le site [www.chamoson.net](http://www.chamoson.net).

# comptes 2016

## APERÇU DU BILAN

	2015	2016
<b>Actif</b>	<b>30'294'495.04</b>	<b>29'927'737.38</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>8'137'720.22</b>	<b>8'081'234.55</b>
Disponibilités	199'215.39	176'077.43
Avoirs	6'459'250.63	6'394'328.62
Placements	72'490.00	72'490.00
Actifs transitoires	1'406'764.20	1'438'338.50
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>19'722'416.35</b>	<b>19'418'952.30</b>
Investissements propres	18'613'604.00	18'290'803.00
Prêts et participations permanentes	1'108'812.35	1'128'149.30
Subventions d'investissement	-	-
Autres dépenses activables	-	-
<b>Financements spéciaux</b>	<b>2'434'358.47</b>	<b>2'427'550.53</b>
Avances aux financements spéciaux	2'434'358.47	2'427'550.53
<b>Découvert</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Découvert du bilan	-	-
<b>Passif</b>	<b>30'294'495.04</b>	<b>29'927'737.38</b>
<b>Engagement</b>	<b>24'444'530.74</b>	<b>23'801'905.93</b>
Engagements courants	1'651'341.66	2'127'047.95
Dettes à court terme	123'628.33	-637'660.57
Dettes à moyen et à long terme	19'503'782.00	19'696'392.00
Engagements envers des entités particulières	131'421.05	115'418.45
Provisions	555'000.00	555'000.00
Passifs transitoires	2'479'357.70	1'945'708.10
<b>Financements spéciaux</b>	<b>1'732'805.01</b>	<b>1'685'022.47</b>
Engagements envers les financements spéciaux	1'732'805.01	1'685'022.47
<b>Fortune</b>	<b>4'117'159.29</b>	<b>4'440'808.98</b>
Fortune nette	4'117'159.29	4'440'808.98

## APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF

COMPTE DE FONCTIONNEMENT		COMPTE 2015	BUDGET 2016	COMPTE 2016
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- fr.	12'665'912.43	12'654'610.00	13'438'109.36
Revenus financiers	+ fr.	15'339'256.57	16'505'400.00	18'200'347.19
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= fr.	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= fr.	<b>2'673'344.14</b>	<b>3'850'790.00</b>	<b>4'762'237.83</b>

Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	2'673'344.14	3'850'790.00	4'762'237.83
Amortissements ordinaires	- fr.	2'081'059.35	2'354'860.00	2'316'768.14
Amortissements complémentaires	- fr.	-	2'098'500.00	2'121'820.00
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= fr.	-	<b>602'570.00</b>	-
<b>Excédent de revenus</b>	= fr.	<b>592'284.79</b>	-	<b>323'649.69</b>

### COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Dépenses	+ fr.	1'576'941.15	4'413'000.00	5'146'534.09
Recettes	- fr.	667'681.80	416'500.00	1'011'410.00
<b>Investissements nets</b>	= fr.	<b>909'259.35</b>	<b>3'996'500.00</b>	<b>4'135'124.09</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= fr.	-	-	-

### FINANCEMENT

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	2'673'344.14	3'850'790.00	4'762'237.83
Investissements nets	- fr.	909'259.35	3'996'500.00	4'135'124.09
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= fr.	-	<b>145'710.00</b>	-
<b>Excédent de financement</b>	= fr.	<b>1'764'084.79</b>	-	<b>627'113.74</b>



COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES TÂCHES

	COMPTE 2015		BUDGET 2016		COMPTE 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	10161619.85	91840.86	1088150.00	97500.00	1025754.25	81849.15
Sécurité publique	833927.20	188093.00	835850.00	135900.00	915601.94	201607.10
Enseignement et formation	2835288.36	63894.75	5131710.00	64250.00	5414216.54	88376.00
Culture, loisirs et culte	979069.22	60644.85	968560.00	46400.00	981571.57	65525.40
Santé	253153.20	-	225600.00	-	217985.61	-
Prévoyance sociale	1971415.31	784784.71	1977800.00	648450.00	2176843.41	816411.55
Trafic	1911194.53	259605.85	1790000.00	218100.00	2002108.86	287798.90
Protection et aménagement de l'environnement, y c. eau, égouts, déchets	3082424.76	2567724.84	3077600.00	2567600.00	3334119.27	2664995.54
Economie publique, y c. services industriels	725878.72	275723.97	851850.00	310100.00	682068.90	277348.54
Finances et impôts	1138000.63	11066943.74	1161050.00	12417700.00	1128427.15	13736435.01
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>14746971.78</b>	<b>15339256.57</b>	<b>17107970.00</b>	<b>16505400.00</b>	<b>17876697.50</b>	<b>18200347.19</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>592284.79</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>602570.00</b>	<b>323649.69</b>	<b>-</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Excédent de charges  
Excédent de revenus

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

	COMPTE 2015		BUDGET 2016		COMPTE 2016	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Administration générale	-	32234.95	28000.00	-	17026.85	-
Sécurité publique	73611.40	-12000.00	70000.00	-	190424.45	155976.90
Enseignement et formation	247479.25	-	2952500.00	236500.00	3159574.30	236500.00
Culture, loisirs et culte	10449.15	-	150500.00	-	99715.90	-
Santé	-	-	-	-	-	-
Prévoyance sociale	17719.00	-	30500.00	-	26160.74	-
Trafic	455721.85	152408.35	672300.00	-	1038907.60	149725.40
Protection et aménagement de l'environnement, y c. eau, égouts, déchets	691600.55	455488.05	494200.00	180000.00	615191.85	354942.55
Economie publique, y c. services industriels	80360.15	39550.45	15000.00	-	-467.60	114285.15
Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>1576941.15</b>	<b>667681.80</b>	<b>4413000.00</b>	<b>416500.00</b>	<b>5146534.09</b>	<b>1011410.00</b>
<b>Excédent de dépenses</b>	<b>909259.35</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3996500.00</b>	<b>4135124.09</b>	<b>-</b>
<b>Excédent de recettes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Excédent de dépenses  
Excédent de recettes

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES NATURES

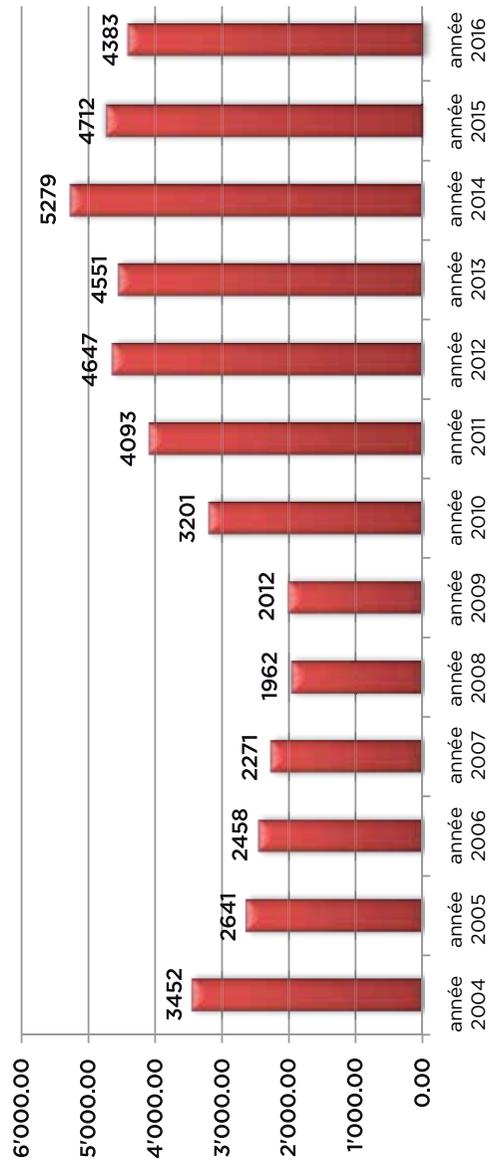
	COMPTE 2015		BUDGET 2016		COMPTE 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	3133237.80	-	3127550.00	-	3183977.46	-
Biens, services et marchandises	3490416.96	-	3267450.00	-	3600147.39	-
Intérêts passifs	457427.31	-	448000.00	-	404321.16	-
Amortissements	2081059.35	-	4453360.00	-	4438588.14	-
Parts à des contributions sans affectation	-	-	-	-	-	-
Dédommagements versés à des collectivités publiques	1150559.84	-	1283700.00	-	1361640.03	-
Subventions accordées	3656224.21	-	3579260.00	-	3874806.74	-
Subventions redistribuées	23450.00	-	6000.00	-	24920.00	-
Attributions aux financements spéciaux	64093.42	-	250500.00	-	335813.82	-
Imputations internes	690502.89	-	692150.00	-	652482.76	-
Impôts	-	9803868.40	-	9135000.00	-	10391479.60
Patentes et concessions	-	154104.20	-	161000.00	-	199776.85
Revenus des biens	-	331947.46	-	2342200.00	-	2409580.34
Contributions	-	2557572.99	-	2599800.00	-	2734047.07
Parts à des recettes et contributions sans affectation	-	775232.30	-	763000.00	-	711983.30
Restitutions de collectivités publiques	-	366976.76	-	293000.00	-	384195.80
Subventions	-	258719.70	-	211700.00	-	315093.05
Subventions à redistribuer	-	23450.00	-	6000.00	-	24920.00
Prélèvements sur les financements spéciaux	-	376881.87	-	301550.00	-	376788.42
Imputations internes	-	690502.89	-	692150.00	-	652482.76
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>14746971.78</b>	<b>15339256.57</b>	<b>17107970.00</b>	<b>16505400.00</b>	<b>17876697.50</b>	<b>18200347.19</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>592284.79</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>602570.00</b>	<b>323649.69</b>	<b>-</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES NATURES

	COMPTE 2015		BUDGET 2016		COMPTE 2016	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements propres	1458585.15	-	4033000.00	-	4881954.60	-
Prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
Subventions accordées	118356.00	-	380000.00	-	264579.49	-
Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses activables	-	-	-	-	-	-
Report de recettes au bilan	-	-	-	-	-	-
Transferts au patrimoine financier	-	-	-	236500.00	-	236500.00
Contributions de tiers	-	353285.25	-	180000.00	-	619739.50
Remboursement de prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	44963.05
Facturation à des tiers	-	-	-	-	-	-
Remboursement de subventions acquises	-	-	-	-	-	-
Subventions acquises	-	314396.55	-	-	-	110207.45
Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Report de dépenses au bilan	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>1576941.15</b>	<b>667681.80</b>	<b>4413000.00</b>	<b>416500.00</b>	<b>5146534.09</b>	<b>1011410.00</b>
<b>Excédent de dépenses</b>	<b>909259.35</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3996500.00</b>	<b>4135124.09</b>	<b>-</b>
<b>Excédent de recettes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

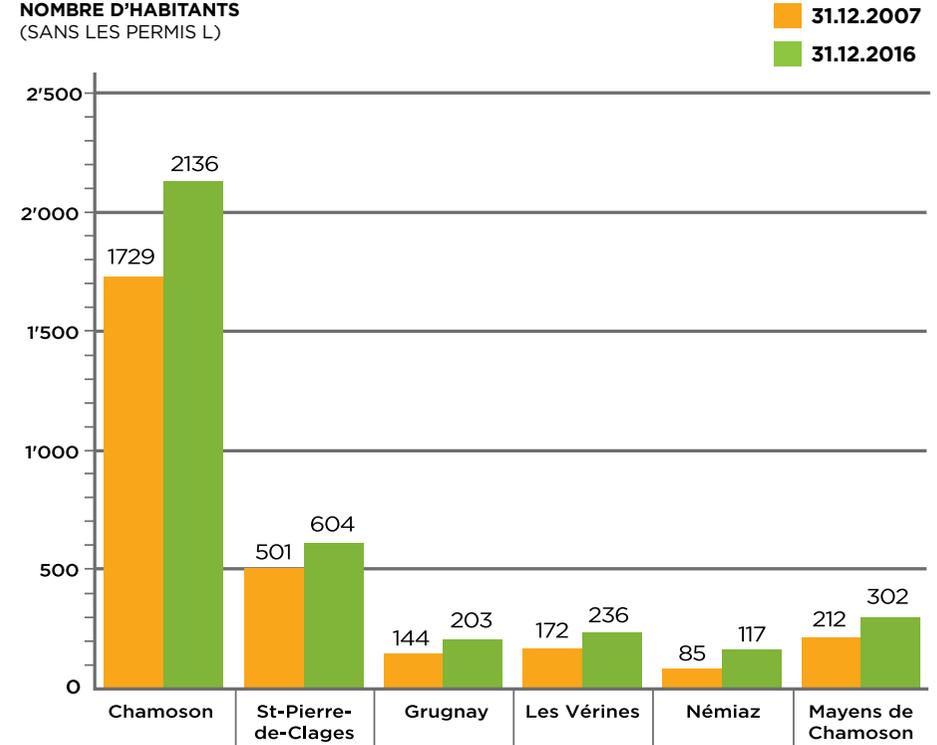
Excédent de dépenses  
Excédent de recettes

DETTE NETTE PAR HABITANT 2004-2016 - EN FRANCS



NOMBRE D'HABITANTS EN RÉSIDENCE PRINCIPALE ÉVOLUTION 2007-2016

NOMBRE D'HABITANTS (SANS LES PERMIS L)



TOTAL 2007 **2'843**

TOTAL 2016 **3'598**

## APERÇU DU BILAN

COMPTES 2016

	ÉTAT AU 31.12.2015	ÉTAT AU 31.12.2016
<b>Actif</b>	<b>1'828'241.37</b>	<b>1'774'920.42</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>1'328'241.37</b>	<b>1'303'620.42</b>
Disponibilités	-	-
Avoirs	155'112.35	155'071.45
Placements	1'148'029.02	1'148'548.97
Actifs transitoires	25'100.00	-
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>500'000.00</b>	<b>471'300.00</b>
Investissements propres	500'000.00	471'300.00
Prêts et participations permanentes	-	-
Subventions d'investissement	-	-
Autres dépenses activables	-	-
<b>Financements spéciaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Avances aux financements spéciaux	-	-
<b>Découvert</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Découvert du bilan	-	-
<b>Passif</b>	<b>1'828'241.37</b>	<b>1'774'920.42</b>
<b>Engagement</b>	<b>1'006'207.52</b>	<b>900'156.32</b>
Engagements courants	954'578.97	861'623.32
Dettes à court terme	50'200.00	38'533.00
Dettes à moyen et à long terme	-	-
Engagements envers des entités particulières	-	-
Provisions	-	-
Passifs transitoires	1'428.55	-
<b>Financements spéciaux</b>	<b>103'028.02</b>	<b>103'547.97</b>
Engagements envers les financements spéciaux	103'028.02	103'547.97
<b>Fortune</b>	<b>719'005.83</b>	<b>771'216.13</b>
Fortune nette	719'005.83	771'216.13

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	Compte 2015		Budget 2016		Compte 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>CHARGES</b>	146'022.98		144'200.00		146'890.95	
Charges de personnel	6'325.00		8'000.00		5'850.00	
Biens, services et marchandises	59'403.62		67'500.00		72'599.50	
Intérêts passifs	18'499.45		18'500.00		13'950.55	
Amortissements	59'602.80		48'400.00		52'570.95	
Dédommagements à des collectivités publiques	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
Subventions accordées	800.00		800.00		400.00	
Attributions aux financements spéciaux	392.11		-		519.95	
<b>REVENUS</b>		202'097.25		200'500.00		199'101.25
Revenus des biens		100'097.25		100'500.00		99'015.95
Contributions		102'000.00		100'000.00		100'085.30
Subventions acquises						
<b>Total</b>	146'022.98	202'097.25	144'200.00	200'500.00	146'890.95	199'101.25
<b>Excédent de revenus / de charges</b>	56'074.27		56'300.00		52'210.30	

COMPTE D'INVESTISSEMENTS	Compte 2015		Budget 2016		Compte 2016	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>DEPENSES</b>	340'402.80		125'000.00		23'870.95	
Investissements propres	340'402.80		125'000.00		23'870.95	
<b>RECETTES</b>		126'200.00		0.00		0.00
Subventions acquises		126'200.00		-		
<b>Total</b>	340'402.80	126'200.00	125'000.00	0.00	23'870.95	0.00
<b>Excédent de revenus / de charges</b>		-214'202.80		-125'000.00		-23'870.95

COMPTE FINANCIER	Compte 2015		Budget 2016		Compte 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>Total des charges/recettes</b>	146'022.98	202'097.25	144'200.00	200'500.00	146'890.95	199'101.25
- amortissements	59'602.80	-	48'400.00	-	52'570.95	-
<b>Total net</b>	86'420.18	202'097.25	95'800.00	200'500.00	94'320.00	199'101.25
<b>Marge d'autofinancement</b>	115'677.07		104'700.00		104'781.25	
Investissements nets	214'202.80		125'000.00		23'870.95	
<b>Excédent de recettes/dépenses du compte financier</b>	-98'525.73		-20'300.00		80'910.30	
+ Report au bilan des investissements nets	214'202.80		125'000.00		23'870.95	
- Amortissements comptables	59'602.80		48'400.00		52'570.95	
<b>Bénéfices / pertes comptables</b>	56'074.27		56'300.00		52'210.30	

# conseil communal

législature 2017-2020



photo Photoval

**1 Claude Crittin**

président

*administration et finances  
aménagement du territoire | information*

claude.crittin@chamoson.net - 079 449 43 30

**2 Christophe Bessero**

vice-président

*traitement des déchets, salubrité  
développement durable | constructions*

christophe.bessero@chamoson.net - 078 605 70 00

**3 Sandra Maillard-Koller**

conseillère communale

*social | enseignement et formation  
naturalisation | intégration*

sandra.maillard-koller@chamoson.net  
079 517 43 85

**4 Mike Favre**

conseiller communal

*sécurité | apprentissage | culture  
sport | agriculture | parcs et jardins  
sentiers pédestres*

mike.favre@chamoson.net  
079 257 70 53

**5 Christophe Michellod**

conseiller communal

*travaux publics | infrastructures  
bâtiments | cimetières | tourisme*

christophe.michellod@chamoson.net  
079 679 71 50

**6 Pascal Luisier**

secrétaire communal

pascal.luisier@chamoson.net

## rejoignez l'amicale des sapeurs-pompiers

On a coutume de qualifier certaines associations, qu'elles soient à caractère sportif, social, culturel ou autre, de grande famille tant on s'y sent bien et les liens qu'on y tisse sont forts. Un qualificatif dans lequel se retrouve le président de la nouvelle Amicale des sapeurs-pompiers de Chamoson, Christophe Carrupt. C'est d'ailleurs pour entretenir cet esprit de camaraderie et de fraternité que cet ancien lieutenant est passé à l'action. «L'an dernier, j'ai pris ma retraite après 26 ans d'engagement au sein des pompiers, non sans un certain pincement au cœur. Le commandant Marco Praplan et le fourrier Pascal Comby – qui affichaient respectivement 26 et 22 années de service – ont quitté le corps au même moment.» Trois personnes que la Commune de Chamoson remercie chaleureusement pour leur engagement.

### Ouverte à tous les anciens pompiers

Parmi les buts de la jeune association, le rapprochement entre anciens et nouveaux, afin

de renforcer l'esprit de corps, figure en tête de liste, avec l'organisation de repas et autres moments de convivialité les jours de cours par exemple. «Comme le commandant actuel fait partie de l'amicale, cela nous permettra de rester informés de l'évolution du matériel, des équipements et des techniques d'intervention.» L'amicale donne aussi l'occasion aux anciens membres du corps de renouer des contacts, de partager leurs souvenirs et de se retrouver à l'occasion d'un repas annuel. «Nous encourageons tous les anciens pompiers de la commune à nous rejoindre afin de donner un élan positif à l'association qui vivra sa première assemblée générale le 8 septembre prochain.»

### Inscriptions et renseignements

Christophe Carrupt, *président*, 079 674 42 27  
Marco Praplan, *secrétaire*, 079 383 31 25  
Pascal Comby, *trésorier*, 079 694 00 29



Marco Praplan, Pascal Comby et Christophe Carrupt (de g. à dr.) devant le nouveau camion des pompiers, se réjouissent de retrouver leurs anciens collègues lors de la première assemblée générale de l'amicale, le 8 septembre 2017.

# après le déluge, les travaux vont bon train

Les images sont dans toutes les mémoires. Il y a presque un an, le 24 juillet 2016 en fin de journée, Chamoson était pris dans une cellule orageuse qui soudain s'est accompagnée d'un phénomène localisé de grêle!

## Le torrent du Cry durement touché

Ainsi, tandis qu'ils enregistraient déjà un niveau d'eau élevé, les torrents de Cry, du Saint-André et La Losentse ont dû absorber un apport exceptionnel de matériaux, ce qui a provoqué d'importantes laves torrentielles et causé des dommages conséquents, principalement sur le lit du Cry.

## 190'000 francs en 2016

«Le pont situé aux Prés du Mayen et une passerelle piétonne ont été détruits, explique Olivier Main, responsable du Service technique de la commune. Des berges, seuils et enrochements ont été dévastés, et avec eux des canalisations endommagées.» Depuis, bien sûr, les mesures d'urgence ont été prises, mais il reste encore beaucoup à faire. «Après avoir déblayé les matériaux - provisoirement stockés à la sortie ouest de St-Pierre-de-Clages, grâce à la collaboration du canton - les conduites électriques et d'égouts, ainsi que le seuil et les enrochements, ont été réparés. Le nouveau pont a quant à lui été posé en décembre dernier.»

L'ensemble de cette première phase, concentrée sur le torrent de Cry, a coûté 190'000 francs et bénéficié d'une subvention à hauteur de 65%.

## La Losentse

Les travaux restants, pour un montant évalué à 450'000 francs, seront réalisés dans les années à venir. Pour 2017, 120'000 francs seront alloués aux travaux dans les différents cours d'eau, soit le déblaiement de matériaux ainsi que la réfection d'enrochements, principalement dans le secteur partant du pont des amoureux (sur le parcours Vita) jusqu'en aval vers le terrain de tennis.

## Travaux du St-André

Quant aux travaux sur le torrent St-André, ils s'intégreront dans le chantier de sécurisation et d'abaissement du lit, actuellement en procédure de recours.



Le pont situé aux Prés du Mayen avait été dévasté par les intempéries du 24 juillet. Le 14 décembre, le tablier est mis en place, et quelques jours plus tard, le nouveau pont sur le torrent de Cry est terminé.



# amandine

l'art et la manière

«Une sportive qui aime aussi beaucoup la dimension artistique.» Ainsi se définit Amandine Marchon, 11 ans et demi, qui trouve dans la pole dance une discipline lui permettant de combiner ses aspirations. En avril 2016, au Championnat suisse, la jeune Chamossarde décrochait le titre en pole sport duo et la 3<sup>e</sup> place en pole art.

Une satisfaction de taille pour cette compétitrice née, ravie de voir sa performance reconnue par sa commune. «Je suis aussi très contente d'avoir pu faire une démonstration le jour de la remise des mérites: ça m'a permis de montrer aux gens de Chamossion ce que je fais et peut-être de corriger certains préjugés.»

## Une fonceuse et une bossieuse

Amandine pratique la pole dance depuis deux ans seulement. Elle y est arrivée presque par hasard, lorsque le club de gymnastique rythmique auquel elle était affiliée a cessé son activité. L'adolescente, pour qui «le sport est un besoin», essaie différentes disciplines. Jusqu'au jour où sa maman Isabelle lui montre une vidéo de pole dance. Coup de foudre! La jeune fille a rencontré le sport qui la comble et l'épanouit.

A l'école comme en sport, Amandine se donne à fond. Celle que sa maman décrit comme «fonceuse et bossieuse» est devenue, en mars 2017, vice-championne du monde de pole art

«junior». Elle entendait, avec son programme, «inviter le public dans son univers de rêve»: pari tenu! Bienvenue dans le monde d'Amandine Marchon.

Voir la prestation d'Amandine Marchon aux Championnats du monde sur <https://www.youtube.com/watch?v=Rpspk5IVh1o>



photo DB

En période de compétition, Amandine Marchon consacre jusqu'à quatorze heures par semaine à l'entraînement.

## Les lauréats des mérites sportifs et culturels 2016

<b>Hélène Grand</b>	gymnastique libre	<i>2<sup>e</sup> champ. romand catégorie jeunesse (- 12 ans)</i>
<b>Anthony Ecuyer</b>	moto	<i>1<sup>er</sup> champ. valaisan</i>
<b>Romuald Crittin</b>	patinage artistique	<i>1<sup>er</sup> champ valaisan catégorie inter-bronze</i>
<b>Samuel Coppey</b>	athlétisme	<i>3<sup>e</sup> champ. suisse par équipe - Elite</i>
<b>Amandine Marchon</b>	pole dance	<i>3<sup>e</sup> champ. suisse solo pole art - elite kids</i>
<b>Maxine Pichonnaz</b>	tir à l'arc	<i>1<sup>er</sup> champ. valaisan - Barebow cadet</i>
<b>Vincent Roduit</b>	musique	<i>2<sup>e</sup> suisse des solistes brass band alto - catégorie juniors ES Horn</i>
<b>Fernand Crittin</b>	culture	<i>écriture d'un livre sur Chamossion</i>



Une partie des lauréats en compagnie du président Claude Crittin, de gauche à droite: Amandine Marchon, Hélène Grand, Anthony Ecuyer, Samuel Coppey, Romuald Crittin (devant) et Maxine Pichonnaz.

# 600 chamosards ont donné leur avis

## sur le centre du village

C'est LE projet de la décennie. La construction du futur centre scolaire de Chamoson, près de la halle polyvalente, à la rue de Fosseau, est prévue pour 2019. Avec ces nouvelles infrastructures, les bâtiments scolaires de St-Pierre-de-Clages et de Chamoson seront laissés vacants. A Chamoson, c'est l'occasion de repenser le centre du village.

### Trottoirs, sens unique et parking

«Une commission a été créée pour réfléchir à cette question, explique le président Claude Crittin, nous avons également souhaité consulter la population.» Un questionnaire a été envoyé en décembre dernier à tous les ménages, et mis à disposition sur le site web communal. Circulation, stationnement, zones piétonnes, espaces verts, espaces de convivialité, etc: différentes thématiques y ont été proposées. Au final, ce ne sont pas moins de 603 personnes qui ont pris le temps de donner leur avis. Un franc succès! Ce d'autant plus que 80% des sondés disent se rendre entre plusieurs fois par jour et une fois par semaine au cœur de leur village, preuve qu'il bat encore avec vigueur.

### Résultats détaillés le 19 juin

De façon générale, les Chamosards se soucient de conserver vivant leur centre. Bien qu'ils estiment que la circulation au centre ne soit pas toujours aisée et que l'offre de stationnement soit insuffisante, ils sont favorables à offrir davantage d'égards aux piétons (trottoirs, zones de convivialité, espace pour manifestations, espaces verts) et à installer une circulation à sens unique. Quant aux locaux laissés vacants, ils les dédieraient volontiers à des bureaux partagés (coworking).

Les résultats détaillés vous seront présentés lors de l'assemblée primaire du 19 juin prochain. Venez nombreux!

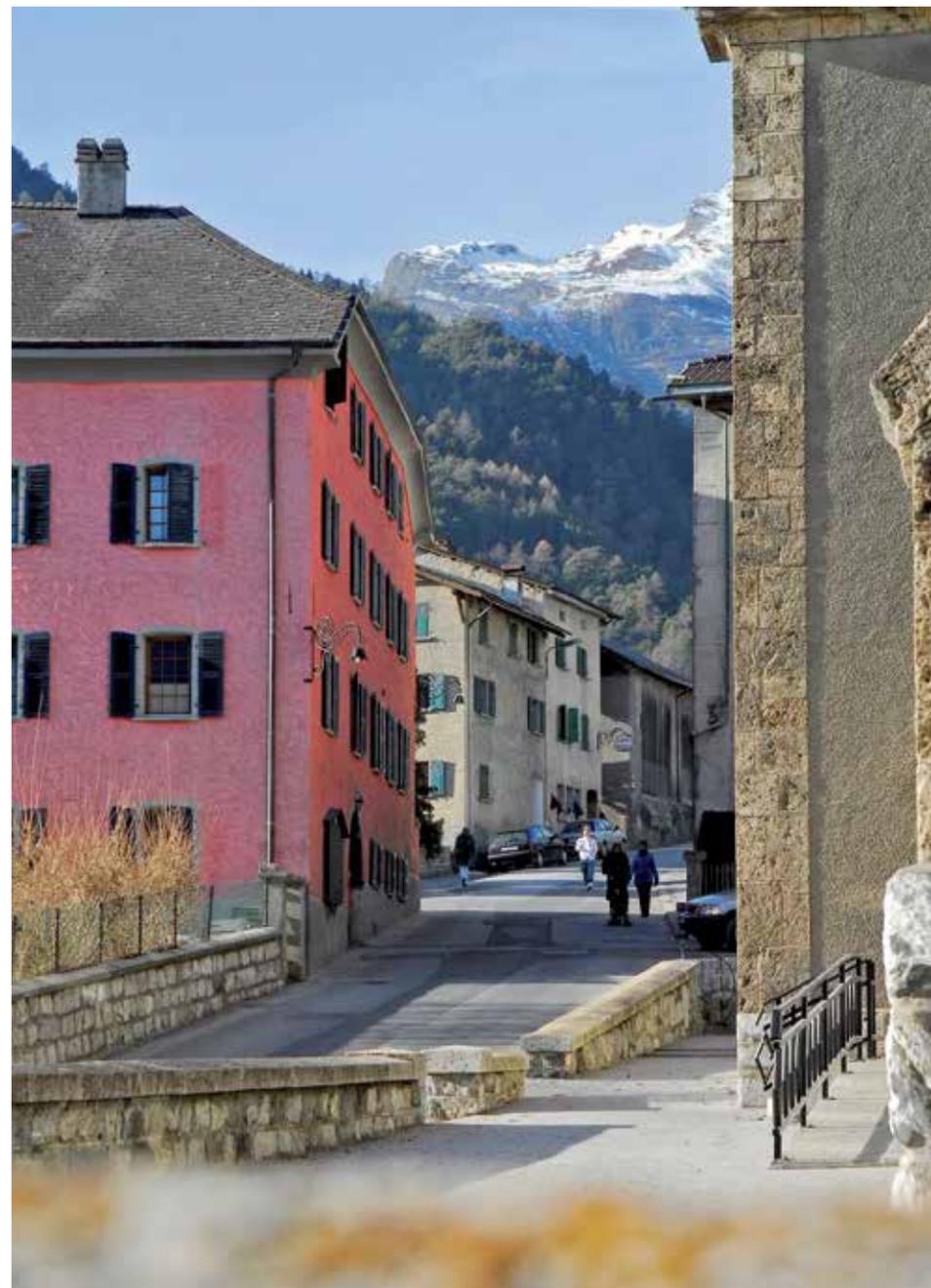


photo Christian Hofmann

Un centre à sens unique, avec davantage de trottoirs, c'est l'un des souhaits de la population.



photos couvertures: [www.lambassade.ch](http://www.lambassade.ch)



une publication de la commune de Chamoson  
© Chamoson - mai 2017 - imprimé sur papier recyclé